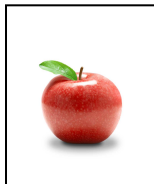


Fête de la Pomme et de l'Ane le 7 octobre 2012

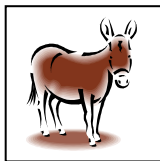


La traditionnelle fête au village aura lieu le 7 octobre 2012. Comme chaque année, la 7^{ème} édition verra toutes les associations du village qui vous prépareront des jeux,

stands, repas, buvettes, distractions et démonstrations tout au long de cette journée. A l'occasion, l'Association des Vergers organise une journée « Portes Ouvertes » afin de découvrir ou redécouvrir la Maison de la Pomme.

Pour permettre un bon déroulement de cette journée, il a été décidé, comme les années précédentes, de mettre la circulation au chef-lieu en sens unique. Les personnes qui viendront de Thônes et qui iront sur Faverges devront passer par l'Hermite.

Dans l'autre sens, les voitures traverseront par le Chef-Lieu.



Coupes Affouagères

La commune propose des coupes affouagères au prix d'environ 25 € le lot.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire en mairie avant le 25 septembre 2012.

Si les demandes sont plus importantes que le nombre de lots, un tirage au sort sera organisé.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie au 04.50.27.50.09.



Repas des anciens

Cette année, le rassemblement des aînés aura lieu le **21 octobre 2012** à la salle des fêtes du Col du Marais. Toutes les personnes de plus de 65 ans recevront une invitation.

Celles qui ne l'auront pas reçue sont priées de se faire connaître au secrétariat de Mairie.

Petit souci pour vous déplacer : téléphoner à la mairie et nos secrétaires seront ravies de vous proposer les services des bénévoles du CCAS pour venir vous chercher.

PLU

Une réunion publique de présentation du PLU aura lieu le 25 septembre 2012 à 20h30 à la salle des fêtes du Col du Marais. Une invitation sera distribuée dans toutes les boîtes aux lettres.

INSEE : avis d'enquêtes

L'INSEE va réaliser deux enquêtes : les conditions de travail et sur l'usage de l'information par les adultes, entre septembre 2012 et février 2013.

Dans notre commune, quelques personnes seront sollicitées. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Concert des chorales

C'est près de 150 choristes qui, le 19 juillet, ont fait un magnifique concert dans le chœur de l'église de Serraval. Très belle prestation de tous ces choristes venus de tous les villages du canton.

A l'issue de ce concert, un pot de l'amitié a été offert par la municipalité.



L'école

Voici les effectifs de l'année scolaire 2012/2013

Niveau	Instituteur	Nbre enfants Le Bouche t	Nbre enfants Serrava l	Effec tif total
PS-MS	Mme RICHARD	7	20	27
GS-CP	M. MAROT	7	15	22
CP-CE1	Mme BIBOLLET	6	16	22
CE2-CM1	M. HARZO	5	11	16
CM1-CM2	Mlle VITTET	5	14	19
		30	76	106

La cantine et la garderie

Voici les nouveaux tarifs pour la cantine à partir du 01/09/2012 :

Repas enfant : **3,00 €**.

Repas adulte : **4,90 €**

Tarif surveillance : **0,50 €**

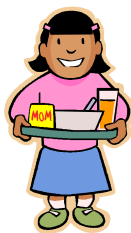
Et ceux de la garderie périscolaire :

1^{ère} heure (sans goûter) : **2,70 €**

1^{ère} heure du soir (avec goûter) : **3,15 €**

½ heure supplémentaire : **1,55 €**

Un abattement de 10 % est appliqué à partir du 2^{ème} enfant.



La gendarmerie recrute

La Gendarmerie ne connaît pas la crise de l'emploi. Chaque année, pas moins de 10.000 postes de gendarmes adjoints et de sous-officiers sont ouverts aux jeunes en 2012. Dans les locaux de chaque unité de gendarmerie un spécialiste du recrutement reçoit les candidats.

1. Gendarme adjoint volontaire (GAV) :

La porte d'entrée au niveau national, 7.000 postes de gendarmes adjoints sont ouverts chaque année aux jeunes de 17 à 26 ans à la date de signature du contrat. Ce contrat d'une durée maximale de 5 ans permet surtout de travailler dans la gendarmerie départementale (brigades, pelotons de surveillance et d'intervention, pelotons d'autoroutes...), mais aussi dans les gendarmeries mobile, maritime ou les transports aériens, voire même à la garde républicaine. Ils assistent au quotidien le gendarme. Pour devenir gendarme adjoint volontaire, il suffit de passer un test d'entrée accessible à tous même sans diplôme. Le recrutement est permanent, deux sessions sont organisées par semaine à BRON (69). Outre son salaire, il est logé gratuitement et perçoit une prime d'alimentation. Ce contrat permet de découvrir la Gendarmerie depuis l'intérieur et d'accéder au concours de sous-officier sans le baccalauréat.

2. Sous-officier :

La suite logique : les gendarmes adjoints peuvent accéder au concours interne sans être titulaire du baccalauréat. Un concours externe est également ouvert à tous les bacheliers, quelque soit la filière, âgés de 18 à 36 ans à la date de signature du contrat. La gendarmerie c'est plus de 200 métiers différents, plusieurs milliers de postes sont ouverts chaque année. Deux concours sont organisés au niveau national, l'un en février et l'autre en septembre. Actuellement les inscriptions sont ouvertes sur le site : www.lagendarmerierecrute.fr

3. D'autres voies sont possibles : La 3ème voie.

La gendarmerie offre d'autres opportunités plus méconnues aux jeunes qui souhaitent s'engager au sein de son institution. Il est ainsi possible de devenir « sous-officier du corps de soutien » : cette alternative combine le statut militaire avec des postes de soutien (secrétariat, comptabilité, gestion des personnels, restauration collective, affaires immobilières, mécanicien.....). Les référents recrutement sont à votre disposition pour vous apporter tous renseignements utiles sur votre future carrière. N'hésitez pas à les contacter. Vous les trouverez auprès des brigades de gendarmerie de votre lieu de résidence.

Visite de nos alpages



16 alpages ont ouvert leurs portes et dévoilé leurs pratiques en participant à la 2^{ème} édition du challenge « nos alpages, notre passion, votre nature » organisé par le Comité agricole du

Pays de Thônes, avec l'appui de la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc, dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale. La finalité est de valoriser conjointement le territoire et ses produits.

Afin que cette initiative reste en mémoire, le challenge est doté de façon symbolique par la mention spéciale et par une plaque « Alpages des Aravis » à apposer sur le chalet.

Pour notre commune, félicitons :

EARL « LaTravée » avec la mention spéciale pour l'entretien de l'ensemble de l'alpage et le défrichement de 4 hectares.

GAEC « Chèvrefeuille » : le jury a apprécié l'excellente qualité gustative du chevrotin.

GAEC « la Boiserie » avec la mention spéciale pour la qualité de la gestion des surfaces qui tire partie de tout le potentiel de cet alpage.

GAEC « les Praz D'Zeures » avec la mention spéciale pour la qualité, l'originalité et l'authenticité de l'accueil.

GAEC « Les P'Tits Chênes » avec la mention très spéciale pour Myriam et Michel CHENE qui ne sont sur l'alpage que depuis le 9 juin 2012.

GAEC « Le Vent des Cîmes » : responsabilité de faire désormais fonctionner cet alpage « mythique » des Aravis.

Et enfin prix spécial du jury pour la commune de Serraval pour l'engagement de la commune sur l'alpage de Praz D'Zeures.



Voirie



Pour permettre la réfection de la chaussée, la route du Montaubert à partir de l'Hermite sera fermée à toute circulation le 01/10/2012 et celle du Mont après la Lavanche le 28/09/2012.